

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS DU JEUDI 12 JUIN 2025

PROJET

Cette assemblée générale s'est tenue à la Maison des Sports de Touraine, à Parçay-Meslay. Les adhérents avaient reçu la convocation, les documents soumis à leur approbation, ainsi qu'un formulaire de mandat, également mis à disposition sur le site internet de l'association. Ce jeudi 12 juin 2025 à 9h15, le président de l'association, M. François Ferrisse a ouvert **l'assemblée générale ordinaire d'entraide et Solidarités**. M. Jean-Paul Mercier est désigné en qualité de secrétaire chargé de rédiger le procès-verbal de la réunion. Aux adhérents se sont joints des invités – salariés, personnes accompagnées, bénévoles non adhérents, élus, partenaires institutionnels et associatifs - que le président salue et remercie. Le président annonce que le bureau de vote composé de MM. François Curis et Frédéric Fleury, a constaté que 180 adhérents à jour de leur cotisation sont à même de voter, 71 sont présents ou représentés. L'assemblée générale peut délibérer valablement.

Résolution n°1 : Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 juin 2024.

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2024, ratifie le présent procès-verbal.

Cette résolution ayant recueilli 71 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, est adoptée.

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

François Ferrisse donne lecture de son rapport pour l'exercice 2024, et des orientations proposées par le conseil d'administration pour l'année en cours. Il évoque d'abord l'augmentation du nombre de personnes et de familles à la rue : *« Nous avons de nouveau alerté les pouvoirs publics, tout en militant pour un accueil digne et en réaffirmant l'importance primordiale de l'accompagnement pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion... »*. Pour y faire face, *« notre dispositif La Maison a été pérennisé. Nous avons répondu présent pour les plans hiver ou grand froid à l'État et à la Ville pour la gestion de gymnases, sans remise à la rue et avec accompagnement social, et nous avons pris en gestion pour cinq mois le CTRO, dont l'ouverture marque l'engagement des collectivités locales dans un domaine de compétence de l'État... »*.

Contre la nouvelle loi immigration, *« nous sommes intervenus auprès des parlementaires : courriers, rencontres, journée d'action avec la FAS, journées d'actions et manifestations de rue avec les autres associations début 2024, et nous avons fait des propositions »*. Notamment la nécessité de *« limiter les OQTF aux situations le justifiant avec des motifs sérieux, et ne laisser personne dans des zones de « non droit », et de reconnaître aux associations la possibilité de demander des régularisations dans une commission ad hoc... Notre politique de partenariats se consolide au quotidien, avec les autres associations locales, mais aussi avec les grandes fédérations : la FAS et l'URIOPSS »*. François Ferrisse a rappelé ici l'importance du rôle de Marie-Paul Legras-Froment, administratrice nationale de la FAS, présidente régionale, et toujours au CA d'entraide et Solidarités.

Il a également évoqué la mobilisation de l'an passé en faveur des salariés *« oubliés du Ségur qui ont pu toucher cette revalorisation des rémunérations. Malheureusement, toutes ces augmentations n'ont pas été intégralement compensées par les financeurs de certains secteurs, et c'est notre association qui assume pour l'instant ces augmentations »*. Le président a par ailleurs salué *« le travail au Comité social et économique, où les représentants du personnel ont approuvé et émis des propositions dans l'intérêt des salariés, des personnes accueillies et des projets associatifs »*.

S'agissant des orientations proposées pour 2025, *« Le contexte politique national et international s'est encore durci, observait François Ferrisse. La loi immigration a été votée, et la circulaire Retailleau aggrave la situation en multipliant les OQTF, en rendant plus difficiles les régularisations, en imposant aux préfets une politique du chiffre. Ce qui se passe aux Etats-Unis doit aussi nous interroger, car les futures échéances électorales pourraient nous amener des gouvernements similaires... »*. La meilleure attitude consiste *« à continuer de se battre et agir pour l'accueil inconditionnel, pour un meilleur traitement des migrants, pour le droit à un toit et au travail pour tous »* propose-t-il. *« L'acquisition d'un ancien hôtel va nous permettre de créer un nouvel accueil collectif. Au-delà, il faut rester en veille pour rénover nos hébergements collectifs, et pour une extension de la pension de famille »*. Contre la précarité

alimentaire, « *il nous faut réussir à organiser la suite du restaurant solidaire, avec le Secours catholique et la Croix-Rouge...Agir aussi pour un retour à l'équilibre de notre cuisine centrale, outil stratégique pour le retour vers l'emploi des salariés en transition. Consolider les financements de l'Embarcadère à Chinon et développer l'épicerie itinérante sont d'autres objectifs* ».

Le président a tenu ici à évoquer l'Évaluation-Qualité, un audit mené en ce début d'année dans plusieurs de nos services par un organisme indépendant, et qui a délivré une excellente appréciation de nos prestations : « *Donc fierté, et grand merci et bravo aux professionnels !* ».

Dans le domaine de la formation où les financements de la Région et du Département ont fortement diminué, il s'agit de réagir pour limiter les conséquences sur les salariés, les bénévoles et bien sûr les bénéficiaires. En matière de santé l'association propose de développer l'offre de soins, par exemple avec des LHSS pédiatriques (Lits halte soins santé).

Évoquant la gouvernance d'Entraide et Solidarités, François Ferrisse rappelle, comme il l'a fait en rencontrant le nouveau préfet en début d'année, que « *nos engagements militants et notre liberté de parole n'empêchent pas notre loyauté lorsqu'on s'engage* ». Quant au professionnalisme reconnu de l'association, on le doit à la direction et à l'ensemble des salariés qu'il remercie chaleureusement. L'association va continuer à travailler pour obtenir des revalorisations salariales, réaffirmer le rôle de ses commissions, lancer la recherche de nouveaux financements, et intégrer la transition écologique dans toutes ses activités.

Son positionnement politique ne doit pas varier : « *renforcer notre stratégie de présence...en réaffirmant sans relâche nos positions, nos valeurs et nos propositions...Conserver notre liberté de parole et d'action, et en même temps travailler avec les pouvoirs publics pour répondre aux besoins des plus précaires. Il nous faut de nouveau actualiser notre Projet associatif et notre Plan stratégique, en fonction des évolutions de la société et de possibles attaques plus fortes sur le plan social...En résumé, veiller à ne pas être « récupéré » politiquement, et ne pas être uniquement un « opérateur » professionnel* ».

Ce que le président résumait pour finir en rappelant que le monde associatif « *fait vivre la démocratie* », avant de remercier tous ceux qui font vivre l'association, des adhérents à tous les professionnels, mais aussi nos partenaires et financeurs.

Ce rapport ne donne lieu à aucune intervention de la salle.

Résolution n°2 : Approbation du Rapport moral et d'orientation.

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral et d'orientation, ratifie le présent rapport.

Cette résolution ayant recueilli 71 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, est adoptée.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Christelle Deghani, directrice générale, ouvre la présentation du rapport d'activité 2024, en revenant sur les résultats de l'Évaluation externe qui confirment « la qualité de notre prise en charge ». Mais elle tient aussi à saluer Alain Benoist, salarié du Pôle d'Insertion par l'Activité économique, qui prend sa retraite, et bien sûr le président François Ferrisse qu'elle remercie pour son rôle et ses qualités humaines.

Chaque directrice et directeur de pôle – Mogane Merlin, Nathalie Dréano, Fabienne Forveille, Sabine Rebeix et Sébastien Lamant - expose, à l'aide de documents projetés, les grandes lignes de l'activité de son secteur l'année passée, et les principales perspectives pour celle en cours. Chaque exposé est ponctué d'applaudissements.

Pour le Pôle Formation-Réfugiés-Chinon-Petite maison Madeleine-Perret, Nathalie Dréano souligne le fait que pour la Formation le label Qualiopi a été confirmé avec 95% de satisfaction. Elle met l'accent sur le dispositif AGIR qui monte en puissance avec 124 personnes accompagnées en ce moment et un objectif de 265.

Fabienne Forveille, directrice de l'Hébergement, accompagne son rapport d'un petit film sur la résidence Camus et son lieu d'accueil parents-enfants. *La Maison* voit sa capacité augmentée par le biais d'appartements. Elle rappelle aussi que la participation des personnes concernées est un des piliers de l'association notamment pour les résidents de ses 322 places d'insertion. Un petit film sur les mineurs étrangers illustre également le rapport de Sabine Rebeix qui dirige le Pôle social et médical. Enfin, Sébastien Lamant fait état de résultats très au-dessus de la moyenne départementale en matière d'Insertion par l'Activité économique. Un film sur la médiation-emploi montre un aspect du « travail de fourni » de ce pôle économique.

La présentation du rapport d'activité est ponctuée de deux tables rondes animées par Nathanaël Lemaire, l'une sur l'accueil des animaux, l'autre sur nos actions en faveur de la justice et de la prévention de la récidive.

Le rapport d'activité ne donne lieu à aucune question de l'assistance, et la directrice générale remercie chaleureusement l'équipe qui a préparé cette assemblée.

Résolution n°3 : Rapport d'activité.

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité 2024, ratifie le présent rapport.

Cette résolution ayant recueilli 71 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, est adoptée.

PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2024

L'expert-comptable Rémi Lambert (cabinet TGS France), présente les comptes de l'exercice écoulé, à l'aide de projections qui permettent de comprendre la formation du résultat positif de 197 000 €. Sur un budget encore en augmentation et qui atteint 21,5 millions d'euros, ce résultat ne représente que 0,91%, soit « l'épaisseur du trait », souligne-t-il. Il note le fait que l'an passé 99,09% de ce budget a été consommé. Le bilan met en évidence le faible endettement de l'association. En fin d'exercice la trésorerie atteignait un peu plus de 7 millions d'euros mais la trésorerie « durablement disponible » 4,325 M€, soit 2,42 mois de fonctionnement, en progression. En conclusion, l'expert-comptable considère que le résultat équilibré de l'exercice et sa situation financière saine permettent à l'association de continuer de porter ses projets.

Le commissaire aux comptes, le Cabinet FITECO (représenté par Ahmed Rouis-Bouabdallah) intervient à son tour : « nous avons examiné un certain nombre de procédures de contrôle interne et nous adaptons notre stratégie d'audit en fonction des zones de risques identifiées ». Cette année, précise-t-il, l'accent a été mis sur les procédures liées au service « paye » : congés, pénibilité, calcul des indemnités de rupture, droit du travail, etc. Bien qu'il n'ait pas été relevé de faiblesses significatives, des recommandations ont été formulées.

S'agissant du contrôle des comptes, il a notifié « quelques points non significatifs, qui ne compromettent pas la certification » pure et simple, sans réserve, et adressé ses félicitations aux services.

Le commissaire aux comptes présente ensuite son rapport sur les « conventions réglementées »

Résolution n°4 : Rapport de gestion

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier, ratifie le présent rapport.

Cette résolution ayant obtenu 71 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, est adoptée.

Résolution n°5 : Approbation des comptes annuels

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne quitus de leur gestion à tous les administrateurs pour l'année 2024.

Le résultat bénéficiaire de l'exercice, de 196 656,91 euros est affecté comme suit :

CHRS	RAN des activités médico-sociale sous gestions contrôlées.....	101 837,58
ASO	RAN des activités médico-sociales hors gestions contrôlées.....	218 955,03
FORMATION	RAN débiteur des activités sociales hors gestions contrôlées.....	- 12 256,84
IAE	RAN débiteur des activités sociales hors gestions contrôlées.....	- 271 587,35
LAM	RAN des activités médico-sociale sous gestions contrôlées.....	72 034,77
LHSS	RAN des activités médico-sociale sous gestions contrôlées.....	79 365,94
MNA	RAN des activités médico-sociale sous gestions contrôlées.....	9 303,51
VIA	RAN débiteur des activités hors médico-sociales.....	995,73
.....		
TOTAL		196 656,91

Cette résolution ayant obtenu 71 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, est adoptée.

Résolution n°6 : Rapport sur les comptes annuels et rapport spécial du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de Commerce, en approuve les termes.

Cette résolution ayant recueilli 71 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, est adoptée.

Résolution n°7 : nomination/renouvellement d'administrateurs

Depuis la dernière assemblée générale, trois administrateurs ont quitté le conseil d'administration : Rémi Hindart, Francis Berthon et Philippe Charron. Patrick Richard et Jean-Paul Mercier, administrateurs sortants, sont réélus, et Michel Bonnet, stagiaire jusqu'ici, est élu, tous avec 64 voix sur 64 exprimées. L'assemblée est informée que M.Jean-Louis Noël intègre le conseil comme administrateur stagiaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le président adresse ses remerciements à tous et clôt à 13h l'assemblée générale ordinaire 2025. Il ajoute que le conseil d'administration va se réunir ce jour et désigner une nouvelle présidence, et déclare avec émotion qu'il a beaucoup apprécié le fait de représenter cette association, et remercie tous ceux qui l'ont aidé pendant ces trois ans.

François Ferrisse

Président

Jean-Paul Mercier

secrétaire de séance